

METADONNEES CENSIVES

- IdSIG : identifiant de la seigneurie dans ALPAGE-Références
- Surface : superficie de chaque seigneurie en hectares
- Type nom : nom commun utilisé par les plans-terriers pour désigner le type de la seigneurie (« fief » ou « censive »)
- Nom : nom propre de la seigneurie d'après les plans-terriers
- Sgr : nom du seigneur détenteur d'une seigneurie
- type sgr : type de seigneur (ecclésiastique ou laïc)
- Justice : seigneurie foncière assortie de la haute justice pour la période médiévale
- Date_1 : date de début des plans-terriers
- Date_2 : date de fin des plans-terriers
- DatePrecis : date précise du plan-terrier (format aaaammjj)
- CoteArch : cote archivistique du plan-terrier ou de la source

Précisions sur les abréviations employées pour désigner les seigneurs :

- coll. = collègue
- chap. = chapitre
- pr. = prieuré
- comm. = commanderie
- abb. = abbaye
- hop. = hôpital

Précision sur les seigneurs hauts-justiciers :

La liste des 18 seigneurs détenant la haute justice, avant l'édit de 1674 qui les supprime, se trouve dans :

Louis Tanon, /Registre criminel de la justice de St Martin des Champs à Paris au XIV^e siècle/, Paris, Léon Willem éditeur, 1877, p. I-II.

Précisions sur les champs « Dates » des sources : si la date du plan-terrier est connue à l'année près, la même année est remplie dans les deux champs Dates. Si la datation correspond à une fourchette (par exemple 1700-1750), le champ Date-1 correspond à la première année et le champ Date_2 à la seconde année.

DOCUMENT ANNEXE :

Sources archivistiques ayant permis de cartographier les censives dans le SIG Alpage, extrait de : Hélène Noizet, Boris Bove, Laurent Costa, (dir.), *Paris de parcelles en pixels. Analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*, Paris, Presses universitaires de Vincennes - Comité d'histoire de la Ville de Paris, 2013, p. 190-193.

Annexe : les sources de la couche des censives au XVIII^e siècle

Les notices de chaque seigneurie sont ainsi conçues :

Nom, dénomination [Auteur de la saisie – Identifiant de la seigneurie dans ALPAGE-référence]

Cote (date du plan).

Seigneur au XVIII^e siècle.

Commentaire.

Alais, fief [YB – 776]

Arch. nat., N III Seine 118 (1700/1789).

Abb. Saint-Victor.

Le plan de censive de Saint-Victor coté N IV Seine 5 est cohérent avec le N III Seine 118, mais attribue le rang occidental de la rue des Fossés-Saint-Bernard au fief du Chardonnet (toujours dans la censive de l'abbaye).

Arche Saint-Mandé, fief [BB – 33]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Archevêché, censive [BB – 22]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Archevêque.

Zones incertaines : feuille 15 bis (Vasserot figure le Louvre à la place des rues de l'atlas), 37 (Cité, l'îlot au nord de la Pelleterie n'est pas figuré sur Vasserot), 38 (bord de Seine très modifié près Saint-Landry), 44 (rue de la Roquette). On a cartographié aussi les zones en rouge qui signalent les terres obtenues par l'archevêque au détriment d'autres seigneurs.

Barbeau, censive [BB – 30]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Abb. Barbeau.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Bernardins, censive [BB – 722]

Arch. nat., N III Seine 116 (1700/1800), N IV Seine 5 (1770/1774).

Chap. Bernardins.

Plan établi avec le plan de censive des Bernardins (N III Seine 116), en totale concordance avec le plan de censive de Saint-Victor (N IV Seine 5).

Bézée, fief [BB – 325]

Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹ (1700).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir du Terrier du roi.

Boigny, censive [BB – 39]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Command. de Boigny (orthographié "Coigny" dans la source, mais il s'agit de Boigny-lès-Orléans).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Chapitre Notre-Dame, censive [BB – 327]

Arch. nat., N II Seine 62 et Q^{1*} 1099¹¹; atlas de l'archevêché (1700/1786).

Chap. Notre-Dame.

Seigneurie connue directement seulement pour la Cité (N II Seine 62), complété pour le reste avec les informations fournies par l'atlas de l'archevêché (1786, feuilles 27, 29, 33, 35, 36, 37, 38, 40, 41), et le Terrier du roi (1700). Selon le plan N II Seine 62, le chapitre et le roi ont

chacun la seigneurie sur un côté du Pont au change, mais se partagent les droits sur les boutiques situées en triangle sur la tête du pont rive droite.

Clichy, fief [YB – 778]

Arch. nat., N IV Seine 45 (1753).

Seigneur laïc.

Collège du cardinal Lemoine, censive [YB – 1163]

Arch. nat., N IV Seine 5 (1770/1774).

Collège du cardinal Lemoine.

Censive connue indirectement, par l'intermédiaire du plan de censive de Saint-Victor.

Couture Sainte-Catherine, censive [YB – 775]

Arch. nat., N IV Seine 73 (1677).

Prieuré Sainte-Catherine-de-la-Couture.

Crosse Saint-Yon, fief [BB – 46]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Dames de Montmartre, censive [YB – 779]

Arch. nat., N IV Seine 45 (1753).

Abb. Montmartre.

Ecole militaire [BB – 783]

Arch. nat., S 1516/B (1763).

Ecole militaire.

Plan du procès verbal de bornage du 16 avril 1763 entre l'École militaire, l'abbaye Sainte-Geneviève et Saint-Germain-des-Prés. Le document n'indique pas si la seigneurie est qualifiée de « censive » ou de « fief ».

Filles-Dieu, censive [BB – 35]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Filles-Dieu.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Flamands, fief [BB – 723]

Arch. nat., N II Seine 12 (1779).

Chap. des carmes Billettes.

Fort aux Dames, censive [YB – 771]

Arch. nat., N III Seine 449 (1766).

Abb. Montmartre.

Franc Rosier, fief [BB – 67]

Arch. nat., N IV, Seine 13 (1754).

Collège de la Sorbonne.

L'atlas s'intitule « Censive de la Sorbonne », mais ne cartographie que la partie relative au fief du Franc-Rosier. Belle cartographie mais difficile à reporter car l'échelle est petite et la censive

constituée de nombreux écarts mal situés dans l'îlot (pl. 6, 10). La pl. 13 concerne une parcelle à Issy, non cartographiée.

Froidmantel, fief

Voir Treize arpents.

Fusées, fief [YB – 75]

Arch. nat., N IV Seine 14 (1789).

Seigneur laïc.

Compris dans la planche 18 de l'atlas de la censive du Temple.

Garges, fief [BB – 45]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Petits-Marais, fief [YB – 1164]

Arch. nat., S 4761-4762 (XVII^e siècle).

Seigneur laïc.

Gif, fief [BB – 34]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Grange-Batelière, censive [YB – 774]

Arch. nat., N III Seine 446 (1700/1789).

Seigneur laïc.

Hareng, fief [BB – 758]

J. Proust-Perrault, « Le fief de Harenc dit Coquatrix », *BSHP*, n°133, 2006, p. 17-80 (1789).

Seigneur laïc.

Le plan du fief Hareng dit Cocatrix, a été reconstitué à partir du terrier de 1789 conservé dans les archives notariales.

Haudriettes, fief [BB – 49]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Hautes-Bruyères, fief [BB – 55]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Hôpital général, censive [BB – 38]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Hop. général.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Hospitalières Saint-Gervais, censive [YB – 74]

Arch. nat., S 6127 (1650/1750).

Hospitalières Saint-Gervais.

Hôtel-Dieu, censive [BB – 54]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Hôtel-Dieu.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Joigny, fief [BB – 326]

Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹ (1700).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir du Terrier du roi.

La Butte, fief [BB – 58]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

La Tour Chaumont, terre [BB – 757]

Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹ (1700).

Seigneurie connue à partir du Terrier du roi.

La légende de la carte indique que l'île Louviers est dans la seigneurie de La Tour Chaumont, dite Aubègue, au Vexin français. La propriété de l'île revient à M. François de La Rochefoucault et dame Madeleine-Charlotte Le Tellier son épouse qui en ont passé déclaration au seigneur (pas nommé) le 31 décembre 1703 devant le notaire Moufle (déclaration introuvable dans les archives des notaires Moufle) – la maison, les berges et le pont appartenant aux prévôts des marchands et aux échevins de Paris.

La Trémoille, fief [BB – 47]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque. Son tracé peut être précisé à partir du Terrier du roi de 1700 (Arch. nat., N II Seine 90 ou le plan inséré dans Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹), même si le parcellaire est très simplifié.

Loursine, fief [YB – 786]

Arch. nat., N II Seine 169 (1771).

Command. Saint-Jean-de-Latran.

Marché Palu, fief [BB – 50]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Marcoignet, fief [BB – 52]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque (orthographié Marcognets au lieu de Marcoignet).

Marly, fief [BB – 76]

Arch. nat., N III Seine 2 (1786).

Chap. Saint-Merri.

Le plan distingue le fief de Marly du reste de la censive Saint-Merri parce que les chanoines de Saint-Merri ont cédé en 1225 la justice du fief de Marly à Saint-Lazare, tout en maintenant leurs droits de censive.

Mathurins, terre [BB – 68]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Chap. Mathurins.

Seigneurie cartographiée à partir de l’atlas de l’archevêque.

Mercadet, fief [BB – 57]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l’atlas de l’archevêque.

Montmartre, censive [BB – 42]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Abb. Montmartre.

Seigneurie cartographiée à partir de l’atlas de l’archevêque.

Poissy, Grand et petit, fief [BB – 40]

Arch. nat., N IV Seine 20 et N IV Seine 58 (1700/1800).

Abb. Chartreux.

Seigneurie cartographiée à partir de N IV Seine 20 : atlas du Grand et Petit fief de Poissy (impossible cependant de cartographier la maison à l’image Saint-Jacques, fol. 51). Mais préférer le plan N IV Seine 58 (grand fief de Poissy) pour l’îlot de l’Hôtel de la Monnaie. Cartographie complétée avec l’atlas de l’archevêché qui signale d’autres morceaux de la censive des Chartreux.

Popin, fief [YB – 768]

Arch. nat., N III Seine 129 (1683).

Seigneur laïc.

Rappée, fief [BB – 328]

Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹ (1700).

abb. Saint-Martin-des-Champs.

Seigneurie cartographiée à partir du Terrier du roi.

Roi, censive [BB – 174]

Arch. nat., N II Seine 90 et Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹ (1700).

Roi.

L’entreprise de rédaction du terrier du roi débuta en 1656, mais resta inachevée en dépit d’une relance du projet par arrêt du conseil de décembre 1700. Le terrier ne couvre que le quart nord-ouest de la ville, mais recense toutes les seigneuries. La cartographie a été réalisée à partir de deux plans sur parchemin insérés dans le volume du terrier du roi coté Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹ (« Plan du faubourg Saint-Honoré » et « Plan du quartier royal ou de Saint-Honoré »), et surtout de la copie papier du second, plus lisible, cotée N II Seine 90. Le parcellaire très simplifié rend le report de l’information sur Vasserot parfois difficile. De même, le repérage des autres seigneuries que celle du roi est malaisé du fait de codes couleur peu discriminés. Voir aussi le fief de Théroutanne, qui appartient au roi.

Roule, fief [BB – 44]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Saint-Anastase, censive [BB – 32]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Saint-Antoine, censive [BB – 56]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Abb. Saint-Antoine.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Saint-Benoît, censive [BB – 172]

Arch. nat., N IV Seine 10 (1754).

Chap. Saint-Benoît.

Aucun repère urbain (parcelle ou immeuble) pour tracer la seigneurie de Saint-Benoît au Luxembourg.

Saint-Cyr, fief [YB – 777]

Arch. nat., N IV Seine 45 (1753).

Cartographié à partir de l'atlas de la censive de Sainte-Opportune.

Saint-Denis, censive [YB – 769]

Arch. nat., N III Seine 512 (1674).

Abb. Saint-Denis.

Saint-Denis-de-la-Chartre, censive [BB – 173]

Arch. nat., N IV, Seine 11 (1755) et N IV Seine 64 (1786).

Prieuré Saint-Denis-de-la-Chartre.

Cartographie complétée avec l'atlas de l'archevêché (pl. 6, 7). Les plans de cet atlas ont une symbolologie ambiguë si bien que nous avons fait le choix de ne cartographier que les zones roses plutôt que les violettes dont la propriété seigneuriale semble incertaine. La zone de la ruelle des Mathurins/ Chaussée d'Antin/ boulevard est difficile à interpréter, car c'est une zone de culture et seul le bâti est rosé (pl. 10).

Sainte-Geneviève, censive [BB – 62]

Arch. nat., N IV Seine 4 ; S 1516/B ; S 2287 (1739).

Abb. Sainte-Geneviève.

Le tracé de la seigneurie à partir de la planche 17 de l'atlas N IV Seine 4 est approximatif, car le parcellaire a beaucoup bougé. La localisation est impossible pour les écarts du Parvis, des rues de la Juiverie et Verrerie (pl. 22). Problèmes de chevauchement des rasters Vasserot sur la rue Saint-Nicolas-du-Chardonnet : le tracé de la censive a suivi le raster qui cartographiait tt l'îlot (cad celui du quartier Saint-Jacques). Les étals au centre de la place Maubert n'ont pas été cartographiés. Les plans de bornage Arch. nat., S 2287 et S 1516/B indiquent les limites des seigneuries de Sainte-Geneviève et Saint-Germain-des-Prés au sud (entre Javel et le nouveau clos des Chartreux).

Sainte-Opportune, censive [YB – 72]

Arch. nat., N IV Seine 45 (1753).

Chap. Sainte-Opportune.

Saint-Fiacre, fief [YB – 773]

Arch. nat. N III Seine 454 (1769).

Saint-Germain-des-Prés, censive [BB – 60]

Arch. nat., N I Seine 29 ; N I Seine 34 ; N IV Seine 3 ; S 1516/B (1735/1753).

Abb. Saint-Germain-des-Prés.

Cartographie établie à partir d'une synthèse de plans : 1) N I Seine 29 de 1753 très clair pour la *zone rurale à l'ouest* et coïncide exactement avec l'atlas BHVP, G2 4° AT 14 alors que la partie urbaine a été ajoutée après coup et demeure inachevée ; 2) N I Seine 34 de 1735 beaucoup plus précis pour la *zone urbaine à l'est* ; 3) N IV Seine 3 de 1743 centré sur le rempart. La carte de 1753 omet le Pré-aux-clercs, mais celle de 1735 le signale schématiquement. À cette échelle, le parcellaire des cartes est difficile à reporter sur Vasserot. Noter que l'atlas N IV Seine 3 de 1743 relatif à la censive de l'abbaye le long du rempart inclut des espaces exclus par le plan de 1735. Le plan de bornage Arch. nat., S 1516/B indique les limites des seigneuries de Saint-Germain-des-Prés et Sainte-Geneviève entre Javel et Vaugirard.

Saint-Germain-l'Auxerrois, censive [YB – 770]

Arch. nat., N III Seine 63 (1700/1789).

Chap. Saint-Germain-l'Auxerrois.

Saint-Jean-de-Latran, censive [BB – 782]

Arch. nat., S* 5662 et N I Seine 35 (1754/1774).

Command. Saint-Jean-de-Latran.

Les deux plans sont identiques, mais on a privilégié le S* 5662 car il est associé à un censier et il est de 1774. Aucun collège ne paie de cens, mais tous sont bien dans la censive de Saint-Jean-de-Latran d'après le texte.

Saint-Lazare, censive [YB – 784]

Arch. nat., N III Seine 335/1-5 (XVIII^e siècle).

Hospitaliers de Saint-Lazare

Saint-Martin-des-Champs, censive [YB – 785]

Arch. nat., N II Seine 78 (1710).

Prieuré de Saint-Martin-des-Champs.

Voir aussi le fief de la Rappée, qui appartient à Saint-Martin-des-Champs.

Saint-Merri, censive [BB – 70]

Arch. nat., N II Seine 11 ; N III Seine 2 (1786).

Chap. Saint-Merri.

On a privilégié le plan N II Seine 11 sur les plans N III Seine 2 car ils signalent des écarts près de la Seine. Voir aussi le fief de Marly, dont le chapitre est propriétaire, mais qui a été cartographié séparément.

Saint-Sépulcre, fief [BB – 36]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Saint-Symphorien, fief [BB – 51]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Saint-Victor, censive [YB – 73]

Arch. nat., N IV Seine 5 (1770/1774).

Abb. Saint-Victor.

Planche 3 : contestation avec l'abbaye de Tiron et le domaine royal.

Temple, censive [YB – 23]

Arch. nat., N IV Seine 14 (1789/1789).

Command. Temple.

L'atlas ne cartographie pas les écarts de la seigneurie près de Saint-Jean-en-Grève, Saint-Gervais, dans la Cité et sur la rive gauche (Henri de Curzon, *La Maison du Temple de Paris*, *op. cit.*, p. 212-214).

Thérrouanne, fief [BB – 780]

Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹ (1700), N II Seine 90 (1700).

Roi.

Fief de Thérrouanne cartographié à partir du plan papier du Terrier du roi (N II Seine 90), copie beaucoup plus lisible que le plan parchemin inclus dans la série Arch. nat., Q^{1*} 1099¹¹. Ce plan présente une version simplifiée du parcellaire, ce qui pose des problèmes de report sur Vasserot. Françoise Boudon, André Chastel, Hélène Couzy et Françoise Hamon proposent une extension un peu plus grande du tracé de la seigneurie de Thérrouanne (*Système de l'architecture urbaine. Le quartier des Halles à Paris*, Paris, Éditions du CNRS, 1977, pl. 23).

Tirechape, fief [BB – 43]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Seigneur laïc.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque.

Tiron (rive droite), fief [BB – 31]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Abb. de Tiron.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque et de A. Friedmann, *Paris, ses rues, ses paroisses du Moyen Age à la Révolution*, *op. cit.*, pl. I qui renvoie au texte du terrier du roi (Q^{1*} 1099^{10c} et ^{10d}).

Tiron (rive gauche), fief [BB – 781]

Arch. nat., N III Seine 120 (1789), N IV Seine 5 (1770/1774*).

Chap. Notre-Dame.

Le plan a été tracé d'après N III Seine 120, sauf pour un écart au coin de la rue des Bernardins et du quai des Tournelle signalé par le plan de censive de Saint-Victor (N IV Seine 5).

Tombes, fief [BB – 53]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).

Marguilliers de Notre-Dame.

Seigneurie cartographiée à partir de l'atlas de l'archevêque (orthographié Tumbes et non Tombes).

Treize Arpents, fief [BB – 725]

Arch. nat., N II Seine 59 (1783).
Chap. Saint-Honoré.
Carte des fiefs des Treize Arpents et de Fromantel.

Trinite, fief [BB – 29]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).
Seigneurie cartographiée à partir de l’atlas de l’archevêque.

Trois Pucelles, fief [BB – 37]

Arch. nat., N IV Seine 64 (1786).
Seigneurie cartographiée à partir de l’atlas de l’archevêque.

Université, censive [BB – 61]

BHVP, G2 4° AT 13 (1753).
Université.
Plan de bornage effectué dans le cadre d’un procès avec Saint-Germain-des-Prés.